



Intempéries des 21 & 22 novembre 2024 :

Les glissades de la connerie !!!

UR UFAP UNSA JUSTICE DE RENNES

L'UR UFAP UNSa Justice dénonce la façon dont certaines directions ont « géré » les intempéries des 21 & 22 novembre 2024.

En effet, le Grand Ouest a connu pendant ces 2 journées des intempéries quasi inédites.

Certaines hiérarchies sont à saluer car dans des circonstances aussi exceptionnelles, elles ont su se montrer à la hauteur en aménageant les horaires et le temps de travail des personnels afin, notamment, de leur permettre de rentrer à leur domicile et pour une bonne partie d'entre elles/eux de « récupérer » leurs enfants scolarisés ou, pour le plus petits, à la crèche ou chez une assistante maternelle.

A contrario, certaines directions ont brillé par une **lamentable médiocrité** en refusant aux personnels de télétravailler le vendredi 22 novembre, pire en les obligeant à poser un CA pour cette journée !!!

Les personnels proposent, dans une situation exceptionnelle de travailler à distance et la direction leur oppose une fin de non-recevoir. **Mais où va-t-on ?**

Et cela n'augure rien de bon pour les semaines à venir car l'hiver n'est pas encore installé et **certains dévalent déjà la pente de la connerie à pleine vitesse !!!**

Comment peut-on obliger les personnels à prendre des risques quand il existe des solutions simples ? En cas d'accident, ce n'est sûrement pas le directeur qui prendra en charge la réparation du véhicule voire son remplacement !!

L'UR UFAP UNSa Justice de Rennes demande, afin d'anticiper sur les mois à venir, au Directeur Interrégional de donner des directives claires à l'ensemble de ses responsables de structures et chefs de service (établissement, SPIP & Siège de la DI) afin que des décisions exceptionnelles soient prises dans le cadre de conditions climatiques exceptionnelles.

L'UFAP UNSa JUSTICE, une présence quotidienne....

Caen le, 28 novembre 2024
Les secrétaires généraux

